



ENTRETIEN

«Que de nouveaux pôles cirque puissent émerger»

Frédéric Durnerin, président de l'association Territoires de cirque (TDC) qui célèbre son dixième anniversaire.

Comment a évolué Territoires de cirque ?

Elle a été créée dans le prolongement de l'année des arts du cirque par dix structures qui sont devenues depuis les pôles nationaux des arts du cirque (PNAC). Aujourd'hui, l'association compte 34 adhérents, des structures de production et diffusion attentives au cirque contemporain, mais pas forcément spécialisées. C'est ce qui fait la singularité de Territoires de cirque. Nous avons voulu élargir, nous confronter à d'autres réflexions. Cette orientation fait écho à la liberté des artistes de cirque sur les plateaux.

Comment s'expliquent les difficultés de production, en dépit de cette progression ?

Le cirque dans ses formes contemporaines bénéficie de la bienveillance des dispositifs de politique publique. L'histoire récente de ces politiques publiques fait que les lieux qui en sont dépositaires ne sont pas très forts en termes de capacité de production et de diffusion. D'où des stratégies collectives pour accompagner des projets : la diffusion partagée sur un territoire, par exemple. Ce réseau a la volonté de dépasser une faiblesse insti-

tutionnelle qui ne l'empêche pas, par ailleurs d'être présent sur les grands projets circasiens qui sillonnent l'Europe.

L'opération Cirque en Campagne avait débouché, il y a trois ans, sur des revendications, auprès des pouvoirs publics. Où en êtes-vous ?

Nous avons toujours des relations suivies et importantes avec le ministère de la Culture et avec les collectivités, via notamment la FNCC. Le contexte est celui du spectacle vivant en général. Nous sommes toujours dans une attente de programme, de réflexion sur l'élargissement des pôles. Nous demandons à ce que de nouveaux pôles puissent émerger. Des lieux sont engagés et volontaires. Nous demandons également un renforcement de nos moyens de production, même si l'heure ne prête pas à l'optimisme. Il n'y a pas de baisse, mais on est à périmètre constant, sans progression. Concernant les chapiteaux, il y a une aide à l'itinérance qui a vocation à être renforcée. Sur ce point, une réflexion est portée par TDC avec la FNCC, le syndicat du cirque de création et HorsLesMurs.

Quels sont vos projets ?

Une réflexion va être initiée sur la diffusion : comment diffuse-t-on ? avec qui ? comment énoncer des réflexions éthiques ?



dans un contexte où on perd parfois le lien entre projet politique et culturel. Il s'agit notamment d'afficher l'importance de l'intervention publique, y compris pour l'accueil de chapiteaux. L'autodiffusion n'est pas forcément la réponse. Il appartient à la puissance publique de travailler sur des modes hybrides de diffusion partagée, en s'assurant de l'importance de mener collectivement un projet. Nous travaillons avec d'autres (HorsLesMurs, les syndicats), à faire revivre la charte «Droit de cité pour le cirque» qui avait été produite par l'Année des arts du cirque. La question des espaces est importante, mais ne peut pas être la seule réponse apportée aux compagnies. La pose d'un chapiteau nécessite un accompagnement par des structures culturelles ou les collectivités, au même titre qu'un théâtre sans projet culturel est un bâtiment vide. ■

PROPOS RECUEILLIS PARYVES PÉRENNOU